

Extrait de procès-verbal Oiseaux d'Agrément Suisse 3/2012

Séance du comité du 04 avril 2012, à 17.00 h à l'hôtel Airport à Granges

Présent : Stefan Kocher (président), Heinz Hochuli, Reto Meier, Pierre-André Chassot, Lukas Kuhn, Lars Lepperhoff, Hans-Jürg Zimmermann et Roman Halbeisen (procès-verbal).

Excusé : François Vuillaume

1 Procès-verbal

Nous n'avons pas reçu d'objections au sujet du procès-verbal de la séance du comité du 20.02.2012 et de celui de la conférence des présidents du 03.03.2012.

2 Informations Oiseaux d'Agrément Suisse

En vue de l'élection de nouveaux membres pour le tribunal de la fédération de Petits Animaux Suisse et de la commission de recours, nous avons trouvé deux candidats pour représenter Oiseaux d'Agrément Suisse. Le comité recommande aux délégués le 10 juin 2012 à Belp Reinhard Gertschen comme représentant dans le tribunal de la fédération et Kurt Peter comme membre de la commission de recours.

Nous avons reçu de la part de la division « Elevage d'oiseau » de l'association cantonale argovienne une proposition à l'assemblée des délégués La proposition demande une subvention d'Oiseaux d'Agrément Suisse aux expositions cantonales. Selon la clef proposée, il faudrait subventionner les premiers 200 oiseaux jugés avec un montant de fr. 3.00 par oiseau et chaque oiseaux supplémentaire avec un montant de fr. 2.00.

Comme il s'agit le plus souvent seulement d'une question de définition, si une exposition est à considérer comme cantonale ou locale, le comité d'Oiseaux d'Agrément Suisse soumet une contre-proposition. La subvention pour les oiseaux jugés devrait profiter à toutes les organisations, membres d'Oiseaux d'Agrément Suisse. Le montant de remboursement est fixé d'une façon générale à fr. 2.00 par oiseau, valable déjà à partir de la saison d'exposition 2012. Les estimations du nombre d'oiseaux exposés par saison, en dehors de l'exposition SWISSBird, s'élèvent à env. 7000 oiseaux jugés. Un montant de fr. 14'000 a déjà été réservé dans le budget de 2012. La subvention sera distribuée pour le nombre d'oiseaux figurant dans le palmarès.

Notre demande à Petits Animaux Suisse pour une participation à nos frais pour notre représentation auprès de la C.O.M. et de l'O.M.J. a été acceptée par le comité. Le montant de la subvention s'élève à fr. 8'000 ce qui correspond à peu près à 1/3 de frais totaux. Le comité d'Oiseaux d'Agrément Suisse remercie notre fédération faîtière pour son soutien.

Grâce à un paiement supplémentaire de Petits Animaux Suisse des recettes du « Tierwelt », le compte des pertes et profits 2011 d'Oiseaux d'Agrément

Suisse a pu être bouclé avec un bénéfice. La révision des comptes a eu lieu le 28 février.

Jusqu'à présent, nous avons reçu un récit pour un élevage d'une rareté exposée de la part de Joseph Wirth pour l'élevage de zostérops (*Zosterops buruensis*).

Le groupe des canaris de chant a demandé, déjà lors de l'assemblée générale de l'ASJ, un soutien renforcé de leur division. La demande a été renouvelée lors de l'assemblée cantonale zurichoise. Le comité d'Oiseaux d'Agrément Suisse assure le groupement des canaris de chant de son soutien aussi à l'avenir. Les frais pour les juges étrangers seront aussi à l'avenir supportés par Oiseaux d'Agrément Suisse, limité à un montant qui correspondra plus ou moins à l'honoraire d'un juge suisse. Comme la préparation des canaris de chant lors du jugement nécessite des connaissances spécifiques, le responsable de la préparation et porteur de cages recevra lors de l'exposition SWISSBird également un dédommagement à hauteur d'un honoraire de juge.

3 Association Suisse des Juges-experts d'oiseaux

François Vuillaume sera le nouveau coordinateur pour l'attribution des juges lors des expositions cantonales, régionales ou locales. Dès maintenant, les demandes des réservations de juges sont alors à adresser à François Vuillaume

Le début du cours de formation pour des nouveaux juges a été fixé pour le mois de mai.

L'expert Jakob Ulrich Jakob a demandé le transfert aux juges non-actifs.

4 Exposition nationale SWISSBird

La fête pour les aides au dernier SWISSBird aura lieu le 1 juillet dans la cabane en forêt de l'OV Lengnau. Les personnes concernées recevront une invitation dans les prochains jours.

L'oiseau phare comme sujet pour la publicité de la prochaine SWISSBird 2012 sera le Touraco avec trois sous-espèces

Egalement pour la prochaine exposition SWISSBird, nous renonçons à organiser une tombola et également à l'encaissement d'un prix d'entrée. Le comité mettra tout en œuvre pour se concentrer sur les tâches principales de notre exposition nationale. La livraison et la réception des oiseaux seront améliorées, comme déjà annoncé dans un dernier procès-verbal.

5 Expositions internationales

Du 16 au 20 mai 2012 aura lieu à Altötting/Allemagne le prochain congrès de l'Entente Européenne. A côté des préparations pour la prochaine exposition européenne, il y aura aussi des élections à l'ordre du jour. Heinz Hochuli était jusqu'à présent le responsable de la commission pour les standards. Le comité soutient la candidature de Heinz Hochuli pour une

nouvelle période et le nomme en même temps officiellement comme représentant d'Oiseaux d'Agrément Suisse auprès de l'EE.

6 Affaires de bagues

Lors des 7^{ème} et 8^{ème} livraisons des bagues, le fabricant a mélangé certains numéros de sections et les a mal indiqués. Les sections concernées ont été informées par écrit sur les erreurs. Par la suite, les bagues mélangées ont été identifiées et ont été livrées correctement aux sections. Entretemps, la neuvième commande a été livrée, tout à fait conforme, sans problèmes.

Un nombre de plus en plus grand d'éleveurs adresse les commandes de leurs bagues directement à Pierre-André Chassot, ce qui crée des malentendus avec les responsables des bagues dans les sections. Nous demandons instamment chaque preneur de bagues, d'adresser sa commande uniquement au responsable des bagues dans sa section. Un autre problème constaté ce sont les erreurs qui se trouvent de plus en plus souvent dans les commandes de bagues.

7 Protection des animaux

La première séance d'information et d'échange d'opinions a eu lieu avec l'Office Vétérinaire Fédérale. Les sujets de la prochaine révision de l'Ordonnance sur la protection des animaux, sont avant tout les élevages à problèmes et de tares qui ont été relevés dans un rapport venant de l'Allemagne. La prochaine séance est fixée au 10 mai 2012.

Jusqu'à mi-mai, notre cours pour l'obtention d'un certificat de capacité sera complété avec les demandes faites par l'OVF. Par la suite, nous annoncerons les dates pour les cours suivants. Les personnes qui avaient participé premier cours seront invitées pour la formation complémentaire.

8 Divers

Le règlement pour l'organisation d'une bourse est supprimé sans remplacement. Les délégations pour les prochaines invitations ont été désignées.

Lukas Kuhn a assisté à sa dernière séance de comité et prend congé des personnes présentes. Pour des raisons professionnelles, il ne se mettra plus à disposition lors des prochaines élections. Il s'excuse déjà pour l'assemblée des délégués à Belp à cause des engagements professionnels déjà acceptés. Le comité remercie Lukas Kuhn pour son travail et lui souhaite beaucoup de réussite pour l'avenir.

Le président : Stefan Kocher

Le responsable de procès-verbal : Romand Halbeisen